



## Utilisation de mon adresse

Par **audrey0259**, le **22/10/2008** à **08:32**

Bonjour,rnrnma belle soeur que je ne peux pas voir, donne mon adresse à plusieurs organismes et fait arriver son courrier chez moi. rnrnElle n'a jamais habité chez moi et n'y habitera jamais. Malgré des courriers fait je reçois toujours du courrier pour elle que je renvoie en indiquant "n'habite pas à l'adresse indiquée" mais rien n'y fait. Elle a donné mon adresse mais n'avait aucun document en sa possession qui justifié sa domiciliation chez moi. Mais ce n'est rien on envoie son courrier quand même! Je trouve cela inadmissible que personne ne lui demande de justificatifs.rnrnExiste t il un moyen légal à ma disposition pour faire changer cela?rnrnMerci de me conseiller car cela commence à bien faire.

Par **Tisuisse**, le **22/10/2008** à **18:14**

Bonjour,rnrnLe courrier qui arrive chez vous, soit vous le retournez systématiquement à son expéditeur avec la mention "inconnue à cette adresse" soit vous le jetez purement et simplement à la poubelle.